



Festival

VITICOLE & GOURMAND

DU 09 AU 19 AOÛT 2018



BOULANGERIE - PATISSERIE - SANDWICHERIE



33 Boulevard Ledru Rollin et 5 Rue Victor Hugo 03500 ST POURCAIN/SIOULE

TEL : 04.70.47.50.70



ASSOCIATION Coureurs Des Vignes - Saint Pourçain sur Sioule

DIMANCHE 12 AOÛT 2018

**Dans le cadre du Festival Viticole et Gourmand
Du 09 au 19 Août 2018 en Pays St Pourcinois**

**Les Coureurs Des Vignes organisent leur
COURSE NATURE**



Parcours vallonnés
2 DISTANCES : 8 km et 15 km
Départ commun à 9 H
Au stade de SAULCET

Renseignements : 06.34.13.08.28 / 06.50.55.20.11 / 04.70.45.36.55

Bulletin d'inscription accessible en ligne sur notre site :
<http://www.les-coureurs-des-vignes.fr>

ARRIVEE GOURMANDE AU STADE - RECOMPENSE A TOUS LES PARTICIPANTS



PARCOURS 8 KM : 7€
PARCOURS 15 KM : 8€

REGLEMENT DE LA TROTTE'VIGNES : 8 KM et 15 KM

DIMANCHE 12 AOUT 2018

03500 SAULCET- ST POURCAIN S/SIOULE

Organisé par l'Association Coureurs Des Vignes

AUCUNE INSCRIPTION PAR TELEPHONE

Inscription sur place de 7H30 à 8H30 Stade de SAULCET

Inscription par ☑ à adresser à : Mr KREWCUN Michel – CDV

8 Allée des Oiseaux – 03500 ST POURCAIN SUR SIOULE

Clôture des engagements :

Par courrier le Samedi 11 Août 2018 à midi

Le jour même 1/2 heure avant le départ des courses => 8H30

Retrait des dossards le jour même aux inscriptions

Règlement par chèque à l'ordre de CDV SAINT POURCAIN

DEPART ET ARRIVEE : Stade de SAULCET – 03500

▶ DEPART COMMUN 8 KM ET 15 KM : 9 H

ATTENTION UNE BARRIERE HORAIRE SERA APPLIQUEE A MI PARCOURS DU 15 KM

PASSAGE A LA BIFURCATION DES PARCOURS 8 ET 15 KM (7 KM) A 9H50 => 50 MN

RENSEIGNEMENTS :

Sur notre site : <http://www.les-coureurs-des-vignes.fr> - mail : coureursdesvignes@hotmail.fr

M. BERTHUET Stéphane : ☎ 06.34.13.08.28

M. QUILLERET Franck : ☎ 06.34.13.08.28

M. KREWCUN Michel : ☎ 04.70.45.36.55 - ☎ 06.28.35.76.53 (après 20 H)

REGLEMENT :

Epreuve ouverte à tous les licenciés ainsi qu'aux non-licenciés (avec certificat médical) à partir de la catégorie CADET. Mineurs : fournir une autorisation parentale.

IMPERATIF : LICENCE ET CERTIFICAT MÉDICAL

Au regard de l'article du Code du Sport, et de l'article de la FFA les participants doivent être :

* titulaires d'une Licence délivrée par la Fédération Française d'Athlétisme. : FFA en cours de validité

* titulaire d'une licence délivrée par la FFCCO, la FFPM ou la FF TRI en cours de validité

* titulaires d'une Licence délivrée par la FSCF, la FSGT ou l'UFOLEP. Dans ce cas, la mention

de non contre-indication à la pratique de l'Athlétisme en compétition ou de la Course à pied en compétition doit apparaître de façon précise, par tous les moyens, sur la carte Licence.

Pour les autres participants, être titulaire d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique De l'athlétisme en compétition (ou de la course à pied en compétition) datant de moins d'un an

ou sa photocopie. **C'EST UNE CONDITION OBLIGATOIRE POUR PARTICIPER AUX COURSES HORS STADE.**

Responsabilité : Les organisateurs ont souscrit une assurance responsabilité civile.

Les compétiteurs participent à l'épreuve sous leur propre responsabilité civile ou par leur licence pour ce genre d'épreuve.

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas d'accident, dommage corporel ainsi que vol.



Ravitaillements : 3 sur le parcours 8 KM et 4 sur le parcours 15 KM avec celui à l'arrivée.

© **MERCI DE RESPECTER LA NATURE.**



8 KM et 15 KMS

DIMANCHE 12 AOUT 2018

LA TROTTE'VIGNES

Aucun engagement ne sera pris en compte sans ce document accompagné des droits d'engagement individuels.

Date limite d'inscription par courrier Samedi 11 Août 2018

N° DOSSARD

Nom : Prénom :

Date de naissance : ☎ :

Nationalité : Sexe :

Adresse :

Code postal : Commune : Pays :

Licencié : N° de licence : Fédération :

Adhérent club ou Association : Individuel :

Nom du club ou Association :

PARCOURS 8 km : 7€

PARCOURS 15 km : 8€

Je joins à mon bulletin d'inscription, la photocopie certifiée conforme d'un certificat médical de non contre indication à la pratique de la **course à pied en compétition**.

Ce certificat date de moins d'un an à la date de la course. Si je suis licencié, je joins une photocopie de la licence FFA ou FSCF, FSGT, UFOLEP notifiée course à pied en compétition.

Signature obligatoire

Signature du tuteur légal pour les mineurs.

DATE : . . / . . / 2018

Frais d'inscription à régler par chèque à l'ordre de l'Association CDV à adresser par courrier au secrétaire Mr KREWCUN Michel
8 Allée des Oiseaux 03500 ST POURCAIN S/SIOULE



AUTORISATION PARENTALE (pour les mineurs)

Je soussigné (e) :

Autorise ma fille/mon fils NOM et Prénom :

À participer à la course nature LA TROTTE'VIGNES le Dimanche 12 Août 2018 et dégage l'organisation de toute responsabilité.

Fait à Le : Signature :